

ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : ASA 26/005/2006 - ÉFAI
27 novembre 2006

AU 321/06

Craintes pour la sécurité / Torture Mauvais traitements / Détention arbitraire

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
POPULAIRE LAOTIENNE

53 demandeurs d'asile

Cinquante-trois demandeurs d'asile laotiens appartenant à l'ethnie hmong, parmi lesquels figurent des femmes et des enfants, ont été renvoyés contre leur gré au Laos depuis la Thaïlande, et on ignore où ils se trouvent. Amnesty International pense que les membres de ce groupe risquent d'être victimes de graves violations de leurs droits fondamentaux au Laos, notamment d'actes de torture, d'autres formes de mauvais traitements et de détentions arbitraires.

Vingt-sept autres demandeurs d'asile hmongs ont été renvoyés de force au Laos le 5 décembre 2005. Ils sont détenus au secret depuis lors, dans des conditions apparemment déplorables. La plupart d'entre eux sont mineurs. Les autorités du Laos, selon des responsables de ce pays, n'arrivent pas à déterminer l'endroit où se trouvent ces mineurs arbitrairement détenus et soutiennent qu'elles ne sont pour rien dans leur expulsion, qui n'aurait pas suivi les procédures officielles. La position du gouvernement laotien, telle qu'elle a été présentée à Amnesty International, est donc que les autorités thaïlandaises sont les seules responsables du renvoi de ces personnes.

Les membres de ces deux groupes vivaient dans un camp de réfugiés non officiel situé dans le village de Huay Nam Khao (province de Phetchabun, nord de la Thaïlande), et ont été arrêtés à proximité de ce village. Les médias officiels laotiens ont indiqué, le 16 novembre, que les membres du groupe de 53 personnes, parmi lesquels figure un nouveau-né, feraient l'objet d'une « rééducation » avant d'être réinstallés dans leur région d'origine – on ignore ce qu'il faut entendre au juste par « rééducation ».

Ces personnes ont été remises aux autorités laotiennes par les autorités thaïlandaises, sous les auspices du Comité de Vientiane pour la coopération en matière de sécurité des frontières, à un poste de contrôle de la province de Nong Khai, dans le nord-est de la Thaïlande. D'après des témoins, le groupe, sous escorte, a ensuite pris la direction de la capitale du Laos, Vientiane. Les informations dont dispose Amnesty International quant à leur lieu de détention ne sont pas concordantes, mais ces personnes pourraient se trouver dans un centre situé à une soixantaine de kilomètres au nord de la capitale.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Quelque 7 000 Laotiens hmongs vivent dans le camp de réfugiés improvisé de Huay Nam Khao, où ils ont commencé à affluer en 2004 afin de demander le statut de réfugiés. La plupart d'entre eux disent avoir été victimes de persécutions dans leur pays en raison de leurs liens avec des rebelles hmongs qui ont combattu aux côtés de l'armée américaine pendant la guerre du Viêt-Nam et les affrontements qui se sont ensuivis au Laos. Environ un tiers des membres de la minorité hmong (estimée à quelque 300 000 personnes en 1970) aurait fui à l'étranger entre 1975 et 1990, la grande majorité d'entre eux s'étant installés aux États-Unis en tant que réfugiés.

La plupart des Hmongs sont bien intégrés dans la société laotienne, mais depuis plusieurs dizaines d'années, un nombre indéterminé de membres de cette ethnie vivent réfugiés dans la jungle, en groupes isolés, et se cachent des autorités laotiennes, notamment des militaires. Exposés à de grandes difficultés (en particulier aux maladies) et confrontés à une extrême pauvreté, ces groupes, selon les informations recueillies, sont régulièrement la cible de violents assauts de l'armée laotienne dans les provinces de Bolikhamsai, Louang Prabang, Vientiane and Xieng Khouang.

Les autorités laotiennes nient l'existence de ces groupes et, à la connaissance d'Amnesty International, n'ont pris aucune initiative en vue de trouver une solution humanitaire durable aux difficultés qu'ils rencontrent.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en français, en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites que vous craignez que les membres du groupe de 53 demandeurs d'asile renvoyés au Laos ne soient torturés, soumis à d'autres formes de mauvais traitements ou maintenus en détention arbitrairement, et demandez aux autorités de révéler le lieu où ils se trouvent ;
- rappelez aux autorités qu'on est toujours sans nouvelles des 27 autres demandeurs d'asile renvoyés contre leur gré au Laos le 5 décembre 2005, et demandez-leur instamment de poursuivre activement leurs recherches en vue de déterminer l'endroit où ils se trouvent ;
- exhortez les autorités à permettre à des observateurs indépendants de rencontrer les membres du groupe de 53 demandeurs d'asile, afin que les besoins de ces personnes et leur état de santé puissent faire l'objet d'une évaluation indépendante ;
- engagez les autorités à veiller à la sécurité et à la santé de ces personnes ;
- priez les autorités de solliciter sans délai l'assistance de la communauté internationale afin qu'une solution pacifique et humanitaire soit trouvée au problème des groupes hmongs établis dans la jungle et que ceux-ci puissent sortir de la clandestinité pour vivre dans un environnement sûr.

APPELS À :

Premier ministre :

Bouasone Bouphavanh

Office of the Prime Minister

Lane Xang Avenue

Vientiane, République démocratique populaire laotienne

Fax : + 856 21 213560 ou + 856 21 414009 (via le ministère des Affaires étrangères)

Formule d'appel : Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre,

Vice-Premier Ministre et Ministre de la Défense :

Major General Douangchay Phichit

Deputy Prime Minister and Minister of National Defence

Ministry of National Defence

Phone Kheng Road

Vientiane, République démocratique populaire laotienne

Fax : +856 21 414009 (via le ministère des Affaires étrangères)

Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

Vice-Premier Ministre permanent :

Somsavat Lengsavad

Deputy Prime Minister; Standing Government Member

Office of the Prime Minister

Lane Xang Avenue

Vientiane, République démocratique populaire laotienne

Fax : +856 21 414009 (via le ministère des Affaires étrangères)

Courriel : sphimmas@laonet.net ou cabinet@mofa.gov.la

Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques de la République démocratique laotienne dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 8 JANVIER 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*